

Le petit castanéen

~ Flash estival ~

CHITENAY



Chères castanéennes, Chers castanéens,



Depuis les récentes élections, notre priorité est claire : améliorer votre cadre de vie en renforçant la sécurité, le confort et la proximité avec chacun d'entre vous. Malgré l'absence de passation entre équipes, nous avons engagé des actions concrètes pour répondre aux besoins du territoire.

Sécurité et prévention : des mesures immédiates

La sécurité de tous, et en particulier des plus vulnérables, est une priorité.

Nous avons ainsi :

remis en service l'alarme incendie de la garderie, afin de protéger enfants et personnels, relancé la VMC dans l'école, afin d'assurer une qualité de l'air optimale dans les classes, effectué des travaux d'étanchéité sur les toits-terrasses de l'école et de la cantine, pour prévenir les infiltrations et garantir la pérennité des bâtiments.

Ensemble, restons vigilants : plusieurs départs de feu ont récemment touché notre commune.

Nous comptons sur votre responsabilité pour respecter les consignes de prévention (débranchement, interdiction des feux en période à risque) et signaler tout danger aux services compétents.

Confort et modernisation des équipements

Pour améliorer votre quotidien, nous avons également :

équipé notre école de ventilateurs afin d'améliorer le confort thermique pendant les périodes de chaleur,

commandé cinq vitrines d'informations municipales qui seront installées dans différents quartiers pour renforcer la communication et vous informer au plus près de chez vous.

Équité et écoute : nos engagements

Notre démarche s'appuie sur trois principes fondamentaux,

équité : Nous soutenons toutes les associations de la même manière, sans distinction, et œuvrons pour tous les castanéennes et castanéens,

transparence : Nous rendons compte régulièrement de nos actions, car vous avez le droit de savoir comment sont utilisés les deniers publics,

proximité : Votre avis est important ; n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou préoccupations, en mairie ou lors de nos permanences.

Et demain ?

Notre engagement ne faiblit pas ; nous travaillons déjà sur de nouveaux projets pour poursuivre la sécurisation des bâtiments publics et améliorer nos espaces publics pour les rendre plus accessibles et agréables.

Castanéennes, castanéens, votre commune avance grâce à vous. Continuons ensemble à la construire, dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée.

Georges Camil Abdallah

Le mot du maire

Chemin de Franche-Épine

La commune a pris contact avec le service d'Agglopolys en charge des eaux usées et eaux pluviales. En effet, toute intervention sur la voirie nécessite au préalable des travaux sur les réseaux situés en sous-sol, qui relèvent de leur seule compétence.

À ce jour, la commune est dans **l'attente d'un retour de ce service** afin de pouvoir engager la suite du projet.

Route du Moulin-Neuf

La seconde phase de réfection de la route du Moulin Neuf, suspendue depuis la fin des premiers travaux, a été **fortement impactée par l'envolée des coûts** que nous avons tous vécu et la dégradation de la route depuis la fin des travaux de la première phase.

Ce décalage entre les devis initiaux aux alentours de 36 000€ et la réalisation, entraîne aujourd'hui une hausse significative : le montant de l'opération serait d'environ 60 000€.

Chemins piétonniers

Les aménagements engagés routes de Seur, de Fougères et de Cormeray se poursuivent.

Des ajustements qui n'avaient pas forcément été anticipés sont aujourd'hui nécessaires afin de corriger certains éléments sur l'aménagement et la signalétique ; un bornage a également été réalisé route de Cormeray afin d'identifier précisément les limites de propriété du terrain destiné à accueillir un futur abri-bus en toute sécurité.



Bâtiments communaux

Les bâtiments communaux présentent aujourd'hui un retard important d'entretien et de rénovation. Plusieurs d'entre eux, tout particulièrement les logements communaux, nécessitent une remise à niveau qui n'avait pas été engagée depuis de nombreuses années.

La municipalité a donc lancé un **premier état des lieux global** afin de mesurer et hiérarchiser les besoins puis préparer les dossiers nécessaires ; une étude plus approfondie permettra dans un second temps de **chiffrer ces travaux et d'identifier les aides financières mobilisables**.



Des interventions urgentes ont déjà eu lieu, notamment des travaux de plomberie-sanitaire dans certains logements, des travaux de maçonnerie et d'enduit sur la façade de la mairie, ainsi qu'une reprise d'étanchéité sur une partie du toit terrasse de l'école, entre l'école et le préau.

Éclairages publics

Des **ajouts de points lumineux** sont prévus rue de la Sigonelle, en haut de la rue Saint-Selommes, impasse de la Coudraie et rue du Hou.

Les dernières armoires électriques anciennes seront remplacées dans le courant de l'année.

Remises à niveau des obligations réglementaires

La commune a engagé une **remise à niveau de plusieurs obligations réglementaires** et techniques qui n'étaient plus assurées depuis plusieurs années, ou dont le suivi n'était plus garanti. Cette démarche était indispensable pour assurer la sécurité des équipements, la conformité des installations et la sécurité des personnes utilisant les lieux.

Sont notamment concernés les contrôles obligatoires des installations électriques et gaz, les vérifications périodiques des bornes à incendie, l'entretien du défibrillateur interrompu depuis près de trois ans, ainsi que l'entretien des postes de relevage des eaux usées : deux pompes devenues hors service ont été remplacées à l'école et la salle des fêtes.

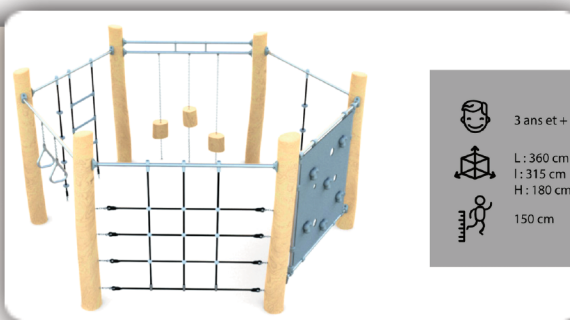
Commerce de proximité

Dans une commune rurale comme la nôtre, le maintien des services de proximité est un enjeu fondamental. Concernant le projet de multi-commerce, le dossier de subvention n'ayant pas pu aboutir en l'état, et ceci 3 années consécutives, **il devra être repris dans son ensemble.**

Nouvel équipement pour les enfants

Un nouveau jeu sera prochainement installé à l'espace jeux de la commune.

Il s'agit d'un **équipement « multi-jeux »**, offrant plusieurs activités aux enfants dans un même espace.



Dotations et équipements

Du **petit matériel électroportatif** a été acquis pour faciliter le travail des agents.

Une **nouvelle sono portable** a également été achetée afin de mieux accompagner les manifestations communales.

Vidéo-protection

Le projet a été **validé par le référent sûreté de la gendarmerie**. Des ajustements ont été demandés sur les devis afin de pouvoir comparer les offres sur une base cohérente.

L'Auberge du Centre ouvre un nouveau chapitre



« Après 70 ans durant lesquelles la famille Martinet a fait de cette adresse une véritable institution connue bien au-delà de notre commune, l'établissement est repris par Emmanuelle Smith et son époux, professionnels de l'hôtellerie-restauration.

Fidèles à l'esprit des lieux, ils souhaitent préserver l'authenticité, la sincérité de l'accueil et la qualité qui ont fait la renommée de l'auberge. Le jardin arboré et la piscine continueront d'offrir un cadre privilégié aux visiteurs. En cuisine, le nouveau chef Dimitri Bertrand mettra son savoir-faire au service d'une cuisine respectueuse des produits et des saisons. Une nouvelle aventure qui s'inscrit dans la continuité, avec la volonté de faire vivre durablement cette belle maison castanéenne. »

Mme Smith Emmanuelle

La municipalité de Chitenay lui souhaite la bienvenue et la pleine réussite de cette belle aventure !

Service de proximité

La municipalité met en place une **permanence sociale** qui se tiendra désormais chaque deuxième samedi du mois de 10h à 12h, dans les locaux de la mairie.

Que ce soit pour faire le point sur votre situation, vous aider dans vos démarches de demande d'aides ou simplement vous renseigner, vous pourrez y rencontrer une professionnelle de l'économie familiale et des démarches sociales pour un entretien confidentiel et un accompagnement personnalisé. Un lien direct peut également être fait avec Mme Yvon, assistante sociale de secteur.

Si nécessaire, nous pouvons également vous proposer un rendez-vous à domicile, ou en dehors des horaires prévus. Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact par téléphone ou par e-mail.

Contact : Alexandra Calloux - a.calloux@mairiechitenay.fr

Permanence Sociale à la Mairie de Chitenay
Tous les deuxièmes samedis du mois – 10h à 12h

QU'EST-CE QUE LA PERMANENCE SOCIALE ?
Un espace d'écoute, d'information et d'orientation
Accompagnement dans vos démarches administratives
Aide aux droits sociaux et prestations familiales
Gratuit, confidentiel et sans rendez-vous

FAMILLE & LOGEMENT	BUDGET & FINANCES	DROITS & DÉMARCHES SOCIALES
Accès au logement Aides à la famille Soutien aux démarches	Gestion du budget familial Aides financières disponibles Orientation vers les services compétents	CAF, RSA, APL Dossiers administratifs Accompagnement personnalisé
FAMILLE & LOGEMENT	BUDGET & FINANCES	ACCÈS GRATUIT

Mairie – 17 rue du Mail 41120 Chitenay
Possibilité de prendre rdv, par mail, en dehors de ces horaires.
a.calloux@mairiechitenay.fr

Alexandra Calloux, conseillère municipale et diplômée en Economie Sociale et Familiale

10h00 - 12h00

Conseils numériques

Alors que de plus en plus de démarches sont obligatoirement dématérialisées, nous vous rappelons qu'un conseiller numérique France Services intervient sur notre commune et peut vous recevoir individuellement dans les locaux de la bibliothèque municipale les lundis matins, ou au besoin à votre domicile, afin de vous **aider dans vos démarches numériques** (personnel habilité pour les déclarations d'impôts, connexions à vos applications bancaires, etc.)

Une prise de rendez-vous est possible et préférée, mais non obligatoire.

Carnet noir

Le conseil municipal souhaite rendre un dernier **hommage à M. Claude Krovianski**, suite à sa disparition subite. Nous adressons à nouveau nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Élu rigoureux engagé dans la vie communale, avec qui nous savions pouvoir oeuvrer depuis les élections de mars 2026, il a contribué par son implication aux travaux du conseil.



Mme Florence Bequin-Guillard rejoint désormais le conseil municipal.

Vie des associations

Dans un souci de clarté, d'équité et de bon fonctionnement de la vie associative, une **convention générale a été mise en place avec l'ensemble des associations** castanéennes.

Cette convention permet d'harmoniser les droits et les obligations de chacun, de préciser les règles de mise à disposition des équipements communaux et de renforcer le dialogue entre la municipalité et les associations, qui jouent un rôle essentiel dans la vie du village.

La municipalité de Chitenay remercie vivement toutes les associations castanéennes pour leur engagement sur la commune.

Pour aider nos associations, la municipalité est désormais adhérente à



C'est un réseau de structures du Loir-et-Cher, labellisé par l'État et formé à accompagner les associations dans toutes leurs démarches associatives.

Contact : Jean-Luc Potiez - Adjoint Animation locale et Vie associative

Démocratie participative

Une **boîte à idées** (non-anonyme) a été mise à disposition devant la bibliothèque municipale. N'hésitez pas à y déposer vos idées, elles seront relevées régulièrement.



Commissions participatives

Des **commissions consultatives ouvertes aux habitants** sont mises en place sur trois thématiques : sécurité, chemins et travaux, vie locale. Venez y apporter votre expertise.

Il est possible de s'y pré-inscrire dès à présent en contactant la mairie par mail.

Des places de suppléant.e restent disponibles - commune-chitenay@orange.fr

Canicules : mobilisation de la commune

Lors des épisodes de vigilance rouge, la salle des fêtes puis la salle associative ont été ouvertes chaque après-midi afin d'**offrir un lieu frais** aux habitants qui en avaient besoin.

Une équipe d'élus a pris **contact avec les personnes vulnérables** dont la mairie possédait les coordonnées. Ce dispositif a permis de proposer un accueil de proximité pendant cette période de fortes chaleurs.

Les **festivités du 14 juillet**, organisées traditionnellement par l'association Loisirs Culture Castanea en collaboration avec la municipalité, ont malheureusement dû être annulées à cause de ces conditions météorologiques exceptionnelles et du fort risque d'incendie associé.

Registre « personnes vulnérables » et « boîte qui sauve »

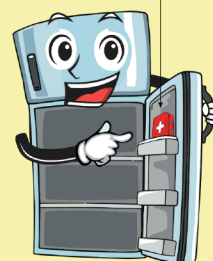
Afin de renforcer l'accompagnement en cas d'événements exceptionnels, la commune tient un **registre des personnes vulnérables**, qu'elle souhaite mettre à jour.

Le formulaire est disponible en mairie et chez plusieurs commerçants.

Des « **boîtes qui sauvent** » seront également proposées courant septembre aux habitants qui le souhaitent, avec possibilité de s'inscrire au registre à cette occasion.

**LA BOÎTE
QUI SAUVE**

EN CAS D'URGENCE



École Denis Papin

Lors de l'épisode de canicule vigilance rouge survenu en juin, un protocole chaleur a été appliqué, avec une fermeture exceptionnelle de l'école les après-midis pendant une semaine.

Plus récemment, des bénévoles accompagnés de parents d'élèves se sont mobilisés pour vider et nettoyer le grenier de notre école.

L'école maternelle Denis Papin accueillera à la rentrée **25 enfants en petite section**, les **inscriptions restent ouvertes jusqu'en septembre**.



Intergénérationnel



La commune s'engage dans la démarche « **porte-drapeau avec les enfants des écoles** ».

Cette initiative citoyenne associe des élèves de CM1 et CM2 aux cérémonies commémoratives afin de transmettre le devoir de mémoire et les valeurs de la République.

Animation estivale

Le spectacle gratuit « **Le manuscrit des chiens** », proposé par la Coriace Compagnie, aura lieu le **vendredi 21 août 2026** dans la cour de l'école maternelle de Chitenay.

Une initiation théâtrale pour les enfants sera proposée à partir de 17 h, avant le spectacle prévu à 19 h. Ces deux animations sont offertes par la Mairie de Chitenay.

Un buffet champêtre sera proposé à l'issue de la représentation pour 6€ par personne.

Une vente de boissons sera également proposée.

Les réservations pour le buffet sont souhaitées, **chez nos commerçants, avant le 18 Août.**



Événements de l'association Circuit Vapeur Denis Papin

CHITENAY
41120
(Sud de Blois)

8 et 9 Août 2026

3 réseaux de trains : 45mm(G), 5" et 7-1/4"

Horaires : Samedi de 14h à 18h - Dimanche de 10h à 12h - 14h à 18h

Entrée gratuite - tour de train = 1,50€

Venez rouler sur de merveilleux petits trains

Notre adresse : Chemin de Franche Epine 41120 CHITENAY

Prochaine et dernière date : 14 et 15 septembre

GPS: N 47.50780° E 1.37629°

Venez aimez les trains !!

Venez nous rendre une visite

Téléphone : 0247 82 12 12 site web : http://www.cvdv.fr

Des vaporistes, passionnés, entre autres, de train à vapeur, se sont retrouvés pour le rendez-vous au Circuit Vapeur Denis Papin lors des vendredi 07, samedi 08 et dimanche 09 août

Le dernier rendez-vous de la saison 2026 aura lieu le **samedi 12 et dimanche 13 septembre**, de 14 h à 18h.

L'accès au site est gratuit, avec un grand parking, une buvette et la possibilité de pique-niquer sur place. Des tours de trains sont proposés aux visiteurs (1,50 € pour 10 à 15 minutes), sur les 3 réseaux privés de Franche Épine.

Plus d'informations sur <http://www.cvdv.fr>

Ateliers numériques

En plus d'assurer des conseils individualisés, notre conseiller numérique France Services, organise également des **ateliers numériques collectifs et gratuits**, sur des thèmes variés.

Ces réunions ont lieu les **lundi après-midi, de 15 à 17h** dans les locaux de la bibliothèque municipale. L'entrée est libre et sans inscription, la seule nécessité est d'**amener votre ordinateur portable et/ou smartphone** selon les thématiques des ateliers.

07 septembre : Intelligence artificielle pour les usages du quotidien

05 octobre : Grand ménage numérique

09 novembre : Démarches numériques locales

07 décembre : Cybersécurité, les bons réflexes



Ateliers collectifs gratuits de 15h à 17h Bibliothèque de Chitenay

Journées et Chantiers citoyens : participer à la vie du village

Les journées citoyennes sont des moments importants de **convivialité et d'engagement au service de la commune**. Elles permettent aux citoyens volontaires de participer, aux côtés des élus et agents, à de petites actions utiles pour améliorer le cadre de vie de tous.

La municipalité souhaite poursuivre cette démarche appréciée, tout en lui donnant un cadre plus clair et plus souple. Désormais, les habitants pourront choisir de participer selon leurs disponibilités : une journée complète, uniquement le matin ou uniquement l'après-midi.

La commune souhaite également **élargir ce dispositif** avec la mise en place de chantiers citoyens. Ceux-ci permettront d'organiser certains travaux ou projets qui ne peuvent pas être réalisés en une seule journée, mais qui peuvent avancer progressivement grâce à l'aide de volontaires.

Afin de garantir une bonne organisation, un règlement et une **fiche d'inscription** sont désormais mis en place. Ils permettront de mieux préparer les interventions, d'identifier les participants, de répartir les tâches et d'assurer un cadre clair pour tous.

Ces journées et chantiers citoyens sont avant tout l'occasion de partager un moment utile, convivial et solidaire, dans l'intérêt de la commune et de ses habitants. Ils débuteront le **samedi 26 septembre**.

Reconduction Rénov'Habitat en 2027 : réunion d'information

Agglopolys a confirmé la **reconduction du dispositif Rénov'Habitat pour l'année 2027**, permettant ainsi aux habitants du territoire de continuer à bénéficier d'un accompagnement dans leurs projets de rénovation et d'amélioration de leur logement.

Parce que les questions liées à l'isolation, aux économies d'énergie, à l'adaptation du logement ou aux aides financières concernent de nombreux foyers, la commune a accepté la réunion d'information proposée par l'Agglomération afin de présenter ce dispositif.



Cette rencontre permettra aux castanéens de découvrir les possibilités d'accompagnement, les aides mobilisables et de poser directement leurs questions aux intervenants spécialisés.

Que vous ayez un projet à court terme ou que vous souhaitiez simplement vous renseigner, cela sera l'occasion de découvrir les solutions disponibles pour 2027 :

Lundi 21 septembre 2026 de 18 h 30 à 20 h 00 à la salle des fêtes de Chitenay

Entrée gratuite et ouverte à tous

À l'issue de la réunion, un verre de l'amitié sera offert afin de poursuivre les échanges dans un moment convivial.

Dons du sang

Les réserves nationales de sang connaissent régulièrement des tensions, notamment pendant l'été, alors que les besoins demeurent constants.

Même si les collectes ne se déroulent pas à Chitenay, plusieurs rendez-vous sont organisés chaque année à la salle Bel Air des Montils grâce à l'engagement de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles.

Donner votre sang peut sauver des vies.

Août 2026

Vendredi 21 août

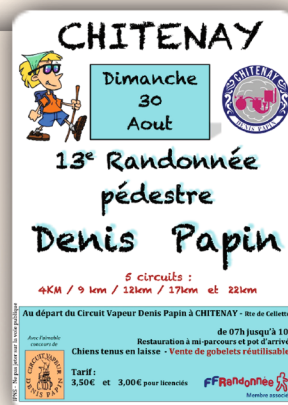
Spectacle « Le manuscrit des chiens » de La Coriace Compagnie – Municipalité

Mardi 25 août

Don du sang, Salle Bel Air (Les Montils) – ASDB

Dimanche 30 août

Randonnée pédestre Denis Papin – Association Chitenay Denis Papin



Septembre 2026



Samedi 5 septembre

Portes ouvertes de l'école de cirque Orsola – École de cirque Orsola
Forum des associations au Complexe sportif – Syndicat Val du Beuvron

Vendredi 11 septembre

Pique-nique – Association Club Amitié et Temps Libre Chitenay

Samedi 12 septembre

Soirée « Guinguette » sur la place de la mairie – Loisirs Culture Castanea

Samedi 12 et dimanche 13 septembre

Animation Circuit Vapeur Denis Papin – Association CVDP

Vendredi 25 septembre

Rencontre avec l'auteur René Bruneau – Association Lire à Chitenay

Samedi 26 septembre

Journées / chantiers citoyens – Municipalité

Octobre 2026

Samedi 10 octobre

Spectacle de contes pour le Festival « Amies Voix » – Association Lire à Chitenay

Mardi 20 octobre

Don du sang à la Salle Bel Air (Les Montils) – Association des Donneurs de Sang Bénévoles

Vendredi 23 octobre

Repas annuel – Association CATLC

Novembre 2026

Mercredi 11 novembre

Cérémonie commémorative – Municipalité

7, 8, 13, 14, 15, 20 et 21 novembre

« Ça va déborder ! » à la salle des fêtes de Chitenay – Théâtre de la Marmite

Décembre 2026



Dimanche 6 décembre

Grand concert FJL Big Band à la salle des fêtes – Association CDP

Vendredi 11 décembre

Repas à thème – Association CATLC

18, 19 et 20 décembre

Marché de Noël à l'école de cirque Orsola – École de cirque Orsola

Mardi 22 décembre

Don du sang à la Salle Bel Air (Les Montils) – ADSB

Courant décembre

Lectures et contes de Noël – Association Lire à Chitenay



Cérémonie du 08 mai

La cérémonie du 8 mai a rassemblé plus d'une centaine de personnes, dont une trentaine d'enfants, témoignant d'une importante participation.



À l'issue de la commémoration, un moment convivial a été partagé autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité, avec notamment des petits fours du multi-commerces de Pascal Ledieu, des briochettes distribuées aux enfants, ainsi que des boissons proposées par le Bar-Tabac Le Denis Papin.

Brocante USCC du 08 mai

Après les célébrations, le beau temps estival étant toujours de mise, la brocante du 8 mai au complexe sportif Val du Beuvron a battu tous ses records d'affluence, aussi bien en exposants qu'en visiteurs.

Tous ont pu apprécier une promenade agréable et un chinage varié, ainsi qu'une buvette bienvenue tenue par l'Union Sportive Chitenay Cellettes.



Repas des aînés

Le repas des aînés a connu une participation en hausse d'environ 20 %.



Organisé par la municipalité à l'Auberge du Centre, il a permis de partager un moment chaleureux et de favoriser les échanges entre les participants.

Gilles Martinet et **Emmanuelle Smith** ont oeuvré à quatre mains pour proposer un succulent menu aux convives et faire de ce moment un événement chaleureux.



Spectacle Festillésime 41



Dans le cadre du dispositif Festillésime 41, la troupe du Banquet du Roi a présenté le spectacle « **Où est passé le Pirassoupi ?** », le 29 mai à la salle des fêtes.

Ce spectacle musical et poétique qui fait participer petits et grands, a offert au public un moment convivial et apprécié de tous.



Fête de la musique

Organisée par l'association Chitenay Denis Papin le 19 juin, elle a rencontré un beau succès. Quatre groupes d'artistes se sont succédés au cours de la soirée, dans une ambiance festive appréciée du public.

Un stand de restauration était également présent.



Brocante vide-grenier



La brocante organisée par le Club Amitié et Temps Libre Chitenay, avec le soutien de Loisirs Culture Castanea, a réuni des exposants placés autour de l'église et de la Mairie.

Les visiteurs ont également pu profiter d'un moment convivial avec un stand de restauration.

Communication

La commune s'est dotée d'un **nouveau logo**, récemment validé en conseil municipal. Offert par Marine Petit, il s'inscrit dans la continuité de l'identité visuelle existante, avec une approche plus moderne ; nous conservons bien entendu notre épi de blé, grappe et digesteur, tout en rendant nos emblématiques châtaignes plus lisibles. Il sera progressivement décliné sur l'ensemble des supports de communication de la commune.



Informations pratiques

Mairie de Chitenay

17 rue du Mail - 41120 Chitenay
02 54 70 42 12 - commune-chitenay@orange.fr

Ouverture au public

Mardi et vendredi de 14h à 17h,
permanence élus le samedi matin de 10h à 12h.

Guichet postal

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 11h45. Levée du courrier à 10h30.

Déchetterie de Cellettes

Horaires d'été jusqu'au 31 août : lundi, mercredi, vendredi et samedi, 7h - 12h30 et 13h - 14h.

Horaires « bruit »

En semaine 8h30 - 12h et 14h - 19h, samedi 9h - 12h et 15h - 19h.
Dimanche et jours fériés 10h - 12h

Retrouvez régulièrement toutes les communications de la mairie sur l'application **PanneauPocket**.

Rappels utiles

Pour bien vivre ensemble, il est rappelé à chacun l'importance de **désherber et/ou tondre** le trottoir devant chez soi,
d'indiquer son nom sur sa boîte aux lettres,
de respecter les **horaires de bruit** et de tonte,
de **rentrer ses conteneurs** de tout venant et de recyclage rapidement après le ramassage,
de **ramasser les déjections** canines sur la voie publique,
et de rester **vigilant face aux risques de sécheresse et d'incendie**.
Nous vous remercions pour votre civisme.

